MINEX CONNECT – Conditions générales

Version du 25 novembre 2026 · Minex Logistique SARLU

Article 1 – Objet et définitions

Les présentes conditions générales encadrent l'utilisation de la plateforme MINEX CONNECT, marque de Minex Logistique SARLU (RCCM GN.TCC.2026.B.11846, NIF 861230985, siège à Conakry, Guinée), ci-après « MINEX CONNECT ». Toute inscription ou réservation vaut acceptation de ces conditions.

- **Plateforme** : le site MINEX CONNECT et ses services (catalogue, messagerie protégée, réservation, paiement).
- **Client** : l'entreprise qui loue un engin par la plateforme.
- **Partenaire** : le concessionnaire, loueur ou propriétaire qui propose ses engins à MINEX CONNECT pour qu'ils soient loués.
- **Engin** : toute machine ou véhicule proposé à la location (pelle, chargeuse, bulldozer, niveleuse, compacteur, camion, porte-char…).
- **Réservation** : la commande ferme d'un engin pour une durée et un lieu donnés, après paiement de l'avance.

MINEX CONNECT est l'interlocuteur unique du Client et du Partenaire. Elle conclut le contrat de location avec le Client, encaisse les paiements et reverse au Partenaire sa part, selon le contrat de partenariat.

Article 2 – Inscription et vérification des comptes

Le catalogue est consultable librement. Pour obtenir un prix détaillé, utiliser la messagerie, réserver ou proposer des engins, il faut un compte entreprise.

- L'inscription est réservée aux entreprises immatriculées. Elles fournissent leur raison sociale, leur NIF, leur RCCM, le nom et la fonction d'un responsable, et une pièce d'identité de ce responsable.
- MINEX CONNECT vérifie ces documents avant la première location ou la première mise en ligne d'un engin. Elle peut refuser ou suspendre un compte si les informations sont fausses, incomplètes, ou si le compte est utilisé contre ces conditions.
- Chaque utilisateur garde ses identifiants confidentiels et reste responsable de ce qui est fait avec son compte.

Article 3 – Fonctionnement : catalogue, messagerie protégée, réservation

Mise en ligne des engins. Le Partenaire propose ses engins depuis son espace partenaire. MINEX CONNECT vérifie chaque engin (documents, assurance, traceur, photos), puis le met en ligne. Un engin modifié par le Partenaire est vérifié à nouveau avant de revenir en ligne. Les photos

envoyées par le Partenaire sont contrôlées une à une par MINEX CONNECT avant d'être publiées : elles reçoivent le filigrane MINEX CONNECT et les informations cachées du fichier (dont la position GPS) sont effacées. Une photo qui permettrait d'identifier le Partenaire n'est pas publiée. Le Partenaire peut déclarer depuis son espace les dates où son engin n'est pas disponible : ces dates ne peuvent pas être réservées.

Catalogue. Chaque fiche indique le type d'engin, la marque, l'année, les heures ou le kilométrage, l'état et la disponibilité. Les photos sont fournies par le Partenaire et contrôlées par MINEX CONNECT. L'identité du Partenaire n'est pas affichée. De même, l'identité du Client et l'adresse du chantier ne sont jamais communiquées au Partenaire. MINEX CONNECT organise elle-même la livraison.

Messagerie protégée. Le Client et le Partenaire peuvent échanger avant la réservation. Chacun n'apparaît que sous un pseudonyme attribué par la plateforme. Les échanges se font uniquement par des réponses prédéfinies (disponibilité, durée, état, confirmation). Il est interdit de chercher à transmettre, par quelque moyen que ce soit, un nom, un numéro de téléphone, une adresse, une enseigne ou tout autre moyen de contact direct.

Réservation. Le Client choisit l'engin, la durée, le nombre d'heures par jour et le lieu du chantier. Il reçoit le prix détaillé. La réservation devient ferme après l'acceptation du contrat de location et le paiement de l'avance. La date de livraison est ensuite fixée avec le Client par MINEX CONNECT.

Article 4 – Prix et paiement

Prix. Les prix affichés sont des prix « à partir de », par jour de 8 heures. Il n'y a pas de prix fixe : le prix dépend surtout de l'état de l'engin, ainsi que de la durée et du lieu. Le prix confirmé au Client lors de la réservation est celui qui s'applique.

Monnaie. Les montants sont exprimés et payables en francs guinéens (GNF). Les frais d'encaissement par mobile money sont à la charge du Client. Chaque paiement donne lieu à une facture ou un reçu de Minex Logistique SARLU.

Compris dans le prix	En plus, selon la zone	Non compris
La location de l'engin et le service MINEX CONNECT (contrat, suivi, paiement sécurisé)	La livraison et la reprise de l'engin, au forfait selon le lieu du chantier	L'opérateur et le carburant

Un travail de 16 heures par jour est facturé au double du tarif journalier.

Paiement. Le Client paie une avance de 30 % du montant total dans les 48 heures qui suivent la réservation, puis le reste à la fin de chaque mois de location. Pour une location à la journée, le reste se paie à la fin de la location. Les paiements se font par virement bancaire ou mobile money, uniquement au profit de Minex Logistique SARLU. Aucun paiement ne doit être fait directement au Partenaire. Les coordonnées bancaires de MINEX CONNECT sont affichées uniquement dans l'espace du Client, pour une échéance qu'il doit. MINEX CONNECT ne change jamais de coordonnées bancaires par e-mail ou par message : en cas de doute, le Client appelle MINEX

CONNECT avant de payer. Un paiement est enregistré à réception des fonds, avec le numéro de la transaction.

Retard de paiement. En cas de retard, MINEX CONNECT peut suspendre la location et faire reprendre l'engin, après une relance restée sans effet pendant 7 jours.

Article 5 – Obligations du Client

Le Client s'engage à :

- utiliser l'engin uniquement sur le chantier et pour l'usage déclarés à la réservation, sans le déplacer ailleurs ni le sous-louer,
- confier l'engin à un opérateur qualifié, titulaire des permis et habilitations nécessaires, dont il fournit l'identité avant la livraison, sauf s'il a choisi l'option opérateur prévue ci-dessous,
- fournir le carburant et faire les contrôles quotidiens (niveaux, graissage) selon les consignes remises à la livraison,
- ne pas retirer, débrancher ou gêner le traceur installé sur l'engin,
- signaler sans délai à MINEX CONNECT toute panne, accident, vol ou dommage, et arrêter l'engin si sa sécurité est en cause,
- assurer sa responsabilité civile pour les dommages causés par l'engin pendant la location, et en remettre l'attestation avant la livraison,
- rendre l'engin à la date prévue, dans l'état constaté à la livraison, hors usure normale.

Option opérateur. Sur demande du Client, MINEX CONNECT peut mettre à disposition un opérateur qualifié, en option. Cette option est indiquée et chiffrée à part dans le devis ou le bon de commande. L'opérateur reste employé par MINEX CONNECT ou par son prestataire, qui assure sa rémunération, ses obligations sociales et son assurance. Il suit les consignes du Client pour l'organisation du travail et les règles de sécurité du chantier. Le Client lui assure un accès sûr au chantier, l'informe des risques propres au site et ne lui demande aucun travail contraire à la sécurité ou à l'usage déclaré de l'engin. Le carburant reste à la charge du Client.

Article 6 – Obligations du Partenaire

Le Partenaire s'engage à :

- être propriétaire des engins proposés ou avoir le droit de les louer, et en fournir la preuve,
- décrire chaque engin de façon exacte (âge, heures, état) et tenir sa disponibilité à jour,
- mettre à disposition des engins en bon état de marche, entretenus, avec leurs documents (carte grise le cas échéant, carnet d'entretien),
- assurer ses engins, les équiper d'un traceur GPS en état de marche dont l'accès est donné à MINEX CONNECT, et maintenir l'assurance et le traceur pendant toute la durée de la location,
- assurer l'entretien périodique et les réparations dues à l'usure normale,
- respecter son prix et les réservations confirmées.

Les droits du Partenaire (part reversée, calendrier de versement, protection des engins) sont fixés par le contrat de partenariat signé avec MINEX CONNECT.

Article 7 – Non-contournement

Lorsque le Client et le Partenaire se sont connus grâce à MINEX CONNECT, ils s'interdisent, pendant toute la durée de leur inscription et pendant 24 mois après la dernière location ou le dernier échange, de conclure directement entre eux, ou par une personne interposée, une location ou une vente d'engin sans passer par MINEX CONNECT.

Il est aussi interdit d'échanger des coordonnées lors de la livraison, sur le chantier ou au retour de l'engin.

En cas de manquement, la partie fautive doit à MINEX CONNECT, à titre de clause pénale, une indemnité égale à trois mois du loyer de l'engin concerné, sans préjudice de la fermeture de son compte et de toute autre action.

Article 8 – Responsabilité, assurance, panne et casse

État des lieux. Un état des lieux avec photos datées est réalisé par MINEX CONNECT à la livraison et au retour de l'engin, puis confirmé par le Client. Il sert de référence en cas de litige.

Casse. Les dommages constatés au retour, au-delà de l'usure normale, sont à la charge du Client. Ils lui sont facturés sur devis.

Panne. En cas de panne due à l'usure normale ou à un défaut de l'engin, la location est suspendue jusqu'à la réparation ou au remplacement de l'engin, et les jours d'arrêt ne sont pas facturés. En cas de panne due à une mauvaise utilisation, la réparation est à la charge du Client et la location continue d'être due.

Vol. Le Client prévient immédiatement MINEX CONNECT et les autorités. Il reste responsable de l'engin jusqu'à sa restitution.

Limite de responsabilité. MINEX CONNECT organise la location et la livraison. Elle ne répond pas des retards de chantier, des pertes d'exploitation ou des dommages indirects subis par le Client.

Article 9 – Données, résiliation, droit applicable

Données. MINEX CONNECT collecte les informations nécessaires à la vérification des comptes, aux locations et aux paiements. Elle ne les communique pas à l'autre partie (Client ou Partenaire) et ne les vend pas. Les positions du traceur servent uniquement au suivi et à la sécurité des engins. Chaque utilisateur peut demander l'accès, la correction ou la suppression de ses données, sous réserve des obligations légales de conservation. La lettre d'information n'est envoyée qu'aux personnes qui l'ont demandée, et chaque envoi contient un lien de désinscription. Le journal des e-mails envoyés est effacé après 12 mois.

Résiliation. Chaque utilisateur peut fermer son compte à tout moment, après la fin de ses locations en cours et le règlement des sommes dues. MINEX CONNECT peut fermer un compte en cas de manquement grave à ces conditions.

Modification. MINEX CONNECT peut modifier ces conditions. La nouvelle version est publiée sur le site et s'applique aux réservations faites après sa publication.

Force majeure. Aucune partie n'est responsable d'un retard ou d'une inexécution causés par un événement imprévisible, irrésistible et extérieur (catastrophe naturelle, troubles graves, décision des autorités). Les parties se concertent alors pour trouver ensemble une solution. À défaut d'accord, le contrat concerné peut prendre fin sans indemnité.

Signature électronique et preuve. L'acceptation de ces conditions et des contrats sur la plateforme peut se faire électroniquement. Elle a la même valeur qu'une signature manuscrite, dans les conditions prévues par la loi guinéenne. Les enregistrements de la plateforme (réservations, messages, paiements) font foi entre les parties, sauf preuve contraire.

Langue. Ces conditions sont rédigées en français. En cas de traduction, la version française fait foi.

Droit applicable et litiges. Ces conditions sont soumises au droit guinéen et aux Actes uniformes de l'OHADA. Les parties cherchent d'abord un accord amiable pendant 30 jours. À défaut, le litige est porté devant le tribunal de commerce de Conakry.

Contact. Minex Logistique SARLU – MINEX CONNECT, bureau à Kipé, Ratoma, Conakry · +224 613 79 36 89 · +224 614 86 92 69